

Tadoussac, 9 mai 2024

Messieurs les commissaires,

Je dépose ici aujourd'hui, mon mémoire en tant que citoyen de Tadoussac. Je suis, depuis maintenant deux ans, fier résident de ce petit village au bord de l'estuaire du Saint-Laurent. Mais pourquoi s'installer dans un petit village de 800 habitants, loin des grandes épiceries, des soins de santé, des soins vétérinaires, des magasins et des services?

Pourquoi prendre la chance de s'installer dans une région qui vit une baisse continue de sa population, qui n'a pas d'institutions postsecondaires et/ou les revenus annuels moyens sont parmi les plus bas au Québec? La réponse est simple: c'est l'attrait du caractère sauvage de la Côte-Nord. J'ai choisi de faire ma vie ici, de fonder une famille ici, au sein d'une communauté, qui, malgré les défis régionaux auxquels elle fait face, est riche et rayonnante de par sa connexion au territoire et sa nature époustouflante. Vous en avez sûrement témoigné en arrivant ici.

C'est un privilège d'habiter ici, entouré de forêts d'épinettes et de pins gris, de paysages à couper le souffle et d'un fleuve débordant de vie. Ici, entouré de cette nature magnifique, on peut encore vivre au rythme des saisons, au cœur d'un pays où l'on connaît encore le nom de toutes les petites anses, les collines et les lacs. Habité ici, c'est vivre au cœur d'une mémoire collective qui est intimement lié au territoire. C'est par le libre accès à cette nature précieuse que les gens puissent leur force, se définissent, se retrouvent, et pratiquent leurs activités traditionnelles et de plein air. C'est cette connexion au territoire, qui forge l'identité des habitants de la Côte-Nord. Et c'est cette identité que j'assume fièrement aujourd'hui.

Bien que Tadoussac soit entouré de cette nature riche et invitante, les espaces auxquels il est possible d'accéder gratuitement, et sans restriction sont de plus en plus limités. Les Dunes de Tadoussac représentent un des derniers lieux où il est possible de pleinement et librement exprimer ce lien au territoire, et de ce fait, son identité. C'est cette identité, tant pour les générations actuelles que futures, qui, par la proposition du projet de parc national des Dunes de Tadoussac, est aujourd'hui secouée.

Ce n'est pas sans dire que les défis de conservation du territoire de la Côte-Nord sont majeurs. Usés par l'exploitation industrielle des ressources naturelles et d'un mépris de l'importance des écosystèmes pour la biodiversité, nous avons, en tant que société, un travail colossal à faire pour lutter contre les effets négatifs des activités anthropiques sur le territoire. Par contre, à la lumière des dernières audiences publiques tenues ici à Tadoussac, le 9 avril dernier, on pourrait croire que les aménagements proposés par la Sépaq au secteur des Dunes, qui, en plus de délaissier les utilisations traditionnelles, historiques et actuelles du secteur par la population locale, permettront une plus grande circulation et accessibilité à un territoire déjà fragile. Le projet actuel ne semble pas prendre en compte les impacts des effets cumulatifs sur le bien-être de la population locale, les infrastructures d'un village déjà sous pression et l'environnement naturel pour lequel on milite si fort à préserver. Il est à se questionner sérieusement si le statut de parc national est ce qu'il faut pour ce territoire ?

Aujourd'hui, le secteur des Dunes accueille plus de 70 000 visiteurs par année, et ce concentré durant une courte période estivale. Cette pression passagère, jumelée à un manque d'infrastructures de base (toilettes, poubelles, recyclage) et de surveillance adéquate, menace la fragilité de l'écosystème du secteur. Il est indéniable que le territoire des Dunes de Tadoussac doit bénéficier d'une gestion et d'une mise en valeur appropriée en vue de favoriser la protection de ce lieu à caractère unique. Il est difficilement envisageable, en analysant le projet actuellement présenté par la Sépaq, que l'accueil de 160 000 visiteurs par année, l'aménagement d'un complexe de camping de 75 sites + espace Van Life ainsi que la création de nouvelles routes viendra réduire ou atténuer les pressions sur ce territoire déjà aux prises avec des défis d'envergure, tant au niveau de la conservation, que du maintien des infrastructures municipales.

### L'impact de l'achalandage touristique sur les infrastructures de Tadoussac

Dans un article publié dans le journal en ligne *24 heures*, le 4 mai 2024, Richard Therrien, maire de Tadoussac, affirme, en lien avec l'accueil des quelques 300 000 touristes au village pendant la saison estivale que « Nos installations sont dans un état qui n'a pas de bon sens. » Nos élus, et le peu de ressources financières et humaines disponibles, peinent déjà à répondre à la demande actuelle. Est-ce qu'on peut affirmer que Tadoussac peut réellement accueillir plus de visiteurs? A-t-on déterminé un seuil de capacité d'accueil? Peut-on affirmer que le projet de commercialisation du plein air proposé par la Sépaq viendra exacerber les pressions d'un territoire déjà saturé?

Bien que la notoriété du secteur de Tadoussac permette à plusieurs de profiter d'une industrie touristique vibrante, les infrastructures du village sont actuellement mal adaptées à la présence d'autant de visiteurs. On parle ici d'achalandage au traversier (il n'est pas rare de faire la file pendant 2 heures), files d'attente à l'unique et petite épicerie du village, bouchons de circulation au cœur du village, manque d'espace de stationnement, mauvaise gestion des eaux usées, aucun service de récupération du compost pour les commerçants qui desservent les touristes, et j'en passe. Il est important de mentionner qu'à ce jour, les eaux usées non traitées de la municipalité de Tadoussac se jettent directement dans le fjord du Saguenay, dans l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent, une espèce en péril.

Le secteur des Dunes de Tadoussac est un endroit extrêmement venteux par moments. Il est inquiétant de penser qu'avec l'aménagement de 75 sites de camping, il soit possible d'avoir un total de 75 feux de camp allumés en même temps. S'il arrivait qu'un feu se propage aux Dunes, est-ce que le service de pompier volontaire de Tadoussac sera en mesure de répondre à un incident du genre? Est-ce juste de soumettre ces premiers répondants bénévoles à une pression additionnelle? De mettre leurs vies en danger? Et qu'en est-il de l'impact écologique d'un feu dans le secteur des dunes?

Le projet du parc des Dunes s'inscrit dans un climat régional et municipal très particulier, qui, s'il avait été proposé ailleurs sur le territoire québécois, n'aurait peut-être pas mis autant de pression sur une municipalité déjà enclavée. Oui, Tadoussac se doit d'investir

dans une solution pour répondre à la demande croissante. Oui, pour plus de sentiers de vélos, oui pour une augmentation de la disponibilité des moyens de transports d'autopropulsion pour les touristes et les résidents, oui pour une amélioration des infrastructures de la municipalité pour accueillir les touristes. Mais à qui de payer? Et est-ce que le projet de l'exploitant est le bon cadre pour répondre à cette demande? Est-il réaliste de se dire que la municipalité puisse convenablement recevoir une augmentation de visiteurs qu'amènerait la création d'un parc national aux Dunes? Beaucoup de ces questions restent pour le moment sans réponses, ou bien la population à droit à un simple « on verra » très peu rassurant de la part du maire de Tadoussac.

### Conservation naturelle du secteur des Dunes

Les aménagements proposés par la Sépaq au secteur des Dunes semblent un non-sens et dégagent une attitude de mercantilisme incompatible avec le lieu et le besoin de préserver le territoire. Il est largement reconnu que la Sépaq dépend d'une approche axée sur la génération de revenus pour financer ses opérations. Sans contester cette approche, il est important de considérer que cette manière d'opérer ne permet pas de répondre aux réels besoins de gestion et protection des dunes. Le projet proposé par la Sépaq cherche à démocratiser l'accès à multiples secteurs qui sont à ce jour presque nullement fréquenté par les visiteurs saisonniers. On pense notamment aux seconds paliers des dunes, aux fours à chaux et à la grande Anse, ainsi qu'au secteur entre le quartier du Moulin Baude et des grandes dunes (ou sera l'espace Van Life et le camping). Il semble, de la part de l'exploitant, avoir certaines défaillances dans l'analyse de l'utilisation réelle des Dunes par ses visiteurs. Il est important de savoir que la grande majorité des visiteurs (qui ne sont pas locaux) se concentrent au premier palier des Dunes pour admirer la vue, prendre quelques photos et, pour les courageux, dévaler ses pentes avant de les remonter, les jambes molles. Les visiteurs saisonniers ne se promènent pas, ou très peu au-delà de ce secteur.

Il est très difficile d'imaginer que la déforestation et l'implantation d'un complexe de camping de 75 sites + Van Life correspondent aux objectifs de conservation du site et au bien-être des communautés locales. D'autant plus, la construction d'une route, plutôt que de l'amélioration de la route actuelle semble un non-sens. À première vue, la venue de 160 000 visiteurs par année sur une plus grande proportion d'un site déjà aux prises avec des enjeux de gestion ajoutera certainement une pression supplémentaire sur le territoire. De plus, la concrétisation de ce projet amènerait une augmentation notable de la circulation de véhicules, une augmentation des d'aller-retour entre le village et les Dunes, une augmentation des émissions des gaz à effets de serre et nécessairement, une vigilance accrue les résidents, piétons et cyclistes qui empruntent le chemin du Moulin à Baude.

Bien que les promoteurs envisagent la préservation du territoire des Dunes de Tadoussac par l'entremise d'un parc national, l'impact des propositions d'aménagements sur les milieux naturels du projet actuel est préoccupant :

- Aménagement d'une fosse septique et d'un champ d'épuration pour le bloc sanitaire du camping ;

- Déboisement et autres impacts de l'aménagement des sites de camping ;
- Travaux de mise aux normes de la fosse septique et du champ d'épuration de la maison des Dunes ;
- Déplacement de la route pour contourner le camping ;
- Éclaircissement de la végétation autour du belvédère des Dunes pour permettre quelques vues ;
- Aménagement de nouveaux sentiers pour le fatbike et la randonnée ;
- Aménagement de nouveaux espaces de stationnement.

### Bien-être de la population locale, accessibilité à la nature et préservation du patrimoine culturel

De nombreuses préoccupations et inquiétudes de la part de la population locale nous invitent à nous demander si la mission, la vision et les valeurs de la Sépaq sont appropriées pour ce territoire. Les orientations de la Sépaq, bien que nobles dans leur ensemble, prennent-elles en compte l'impact social et culturel et même naturel de leurs activités d'exploitation sur les communautés? Le « déficit nature », décrit dans la *Politique sur les parcs nationaux du Québec*, rappelle les effets néfastes d'un manque de contact d'une population avec la nature. De plus on dit que « La pratique d'activités extérieures, en contact avec la nature, améliore la santé cognitive, émotionnelle et sociale, tout en favorisant le développement des habiletés motrices et la réduction de bon nombre des effets négatifs de la vie moderne tels que le stress et l'anxiété. » (Demers, 2012; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017). Le projet du parc national des Dunes de Tadoussac pourrait permettre aux populations venues d'ailleurs de contrer ce déficit-nature, mais qu'en est-il de ce contact si crucial avec la nature pour les habitants du secteur BEST, pour qui cet accès à la nature risque d'être sérieusement compromis par le projet actuel?

Il existe très peu de zones de plein air non règlementées dans la municipalité de Tadoussac. Bien sûr, ces zones sont règlementées pour le bien collectif et leur légitimité n'est pas remise en question ici. Il s'agit simplement d'illustrer le fait que le territoire de Tadoussac est fortement enclavé par des secteurs payants, règlementés et occupés par les masses de touristes qui nourrissent l'unique économie du village. Retirer l'accès, jusqu'à ce jour gratuit pour une communauté (secteur BEST) qui a toujours bénéficié de ce lieu, est désolant.

Le statut de parc national offre peu de flexibilité quant à l'utilisation du territoire qui permettrait aux communautés locales de pratiquer les activités de plein air et culturelles qui font partie intégrale de l'identité de Tadoussac. Bien que certains comportements malheureux et destructifs aient été problématiques dans le passé (notamment la période de pandémie), la très grande majorité des activités sont pratiquées dans le respect du territoire, et en symbiose avec la nature. Il serait dommage, voir reprochable de condamner, au nom de la conservation, certaines activités qui font partie du paysage vivant et culturel de la Côte-Nord.

Pour en nommer quelques-unes :

- L'accès à la plage en VHR (entre autres pour la cueillette de mouks/myes)
- La promenade sans laisse des chiens
- La cueillette de champignons et de petits fruits à des fins de consommation personnels
- Le libre accès aux forêts et différents paliers des Dunes (hors sentiers)
- L'accès aux territoires de chasse
- Accès à des lieux insolite et reculé

Les Dunes font office de lieu de transmission, de savoirs culturels, de connaissance du territoire, et disons-le, de liberté. D'interdire ces activités compromettrait la survie des connaissances culturelles précieuses de la communauté et prive certaines personnes des activités qui leur permettent de rester actifs, et de réduire les effets négatifs de la vie moderne tels le stress et l'anxiété.

Pourquoi ne pas encourager la pratique respectueuse de ces activités en les mettant en valeur dans le cadre d'une aire protégée? À la jonction de ce processus de désignation, nous avons l'opportunité de choisir. Nous avons la chance de protéger un territoire et son patrimoine culturel et naturel à l'image de son histoire, tant passée qu'actuelle. Si les Dunes sont à l'heure actuelle, victimes de dégradation et de fragilité, c'est à cause des impacts cumulatifs d'un dérangement anthropique de longue date, cumulée au trafic intensif de visiteurs saisonniers annuels, et non due aux utilisations des communautés locales du lieu. Nous pouvons croire que les usages actuels des communautés locales du secteur des Dunes a moins d'impact sur l'environnement que les aménagements proposés par la Sépaq auront sur la capacité d'accueil du territoire.

### Vision Tadoussac

Malgré la bonne volonté de ces exploitants, l'ambition du projet du parc national des Dunes de Tadoussac semble ignorer les impacts cumulatifs qu'aurait ce projet sur les capacités d'accueil des infrastructures de la région et sur les communautés locales. Il serait préférable de mieux évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques des visiteurs de Tadoussac en vue de garantir une utilisation harmonieuse et respectueuse du territoire au bénéfice des générations actuelles et futures.

Votre rôle, chers commissaires, est d'une importance cruciale pour le futur du territoire, qui fait sujet de cette commission. Je vous prie de prendre connaissance de l'importance de ce territoire dans le contexte régional, géographique, culturel et socio-économique de Tadoussac et du secteur BEST. Vos recommandations seront cruciales à garantir la conservation authentique de ce territoire exceptionnel, tout en intégrant les inquiétudes des communautés locales.

Je vous remercie de votre écoute et votre sensibilité dans vos délibérations et recommandations au gouvernement du Québec.

Cordialement,

Patrick Weldon